

LITTÉRATURE
DE GUADELOUPE

POIRIÉ SAINT-AURÈLE
Les veillées
du Tropicque

Présentation de
Jean Laplaine

 *l'aube*

LES VEILLÉES DU TROPIQUE
ET AUTRES TEXTES

La collection *Œuvres classiques de la littérature guadeloupéenne*
est dirigée par Roger Toumson

Dans la même collection :

Jules Honoré Joseph Coussin, *Eugène de Cerceil ou Les Caraïbes*

Nicolas Germain Léonard, *Lettre sur un voyage aux Antilles* et autres textes

Jeanne de Kermadec, *Feux du soir* et autres textes

Cyprès et palmistes, Gosselin, 1833
Les veillées du Tropic, Perrotin, 1850

© Éditions de l'Aube, 2014
pour la présente édition
www.editionsdelaube.com

ISBN 978-2-8159-1155-9

Poirié de Saint-Aurèle

**Les veillées du Tropique
et autres textes**

Présentation de Jean Laplaine

éditions de l'aube

INTRODUCTION

Créée à l'initiative du président du conseil régional de la Guadeloupe, cette collection tend à faire connaître, à valoriser le patrimoine littéraire guadeloupéen sur toute l'étendue de la perspective historique, coloniale, néo-coloniale ou post-coloniale. Elle invite le lecteur à un voyage de découverte, d'hier à aujourd'hui, à travers une bibliothèque d'une richesse inattendue. En cette fin du XX^e siècle et ces débuts du XXI^e siècle, il en est d'un impératif catégorique que les Guadeloupéens s'interrogent eux aussi sur l'histoire qui a fait ce qu'ils sont.

La littérature guadeloupéenne ne date pas d'aujourd'hui. Il est nécessaire de remonter à ses premiers commencements, au XVIII^e siècle, pour l'examiner en extension, à l'échelle de l'histoire littéraire comme à celle de l'histoire des faits sociaux, des idées et des sensibilités. Les œuvres réunies dans cette collection illustrent les phases successives des évolutions observées.

C'est donc conformément à la règle qu'il s'est fixée, d'œuvrer à la promotion et à la valorisation du patrimoine culturel guadeloupéen, et plus particulièrement du patrimoine littéraire guadeloupéen, que le conseil régional de la Guadeloupe s'est attaché à mettre à la disposition de la collectivité mais aussi, par-delà, de tous les lecteurs intéressés, un certain nombre d'ouvrages fondamentaux épuisés ou difficiles d'accès.

Cette collection des « Œuvres classiques de la littérature guadeloupéenne » est subdivisée en trois séries. Le découpage est chronologique, chaque volume étant consacré à un seul et même auteur. Les deuxième et la troisième séries paraîtront ultérieurement.

La deuxième série comportera les auteurs et les titres suivants :
Jean-Baptiste ROSEMOND DE BEAUVALLO, Hier! Aujourd'hui! Demain! ou les Agonies créoles, roman, 1885; La Charmeuse, roman, 1885.
Léon BELMONT, Mimi, roman, 1911.
Léon TALBOOM, Karukéra, roman, 1921.
Suzane LACASCADE, Claire Solange, âme africaine, roman, 1924.
Gilbert DE CHAMBERTRAND, Cœurs créoles, roman, 1958.

La troisième série comportera les auteurs et les titres suivants :
Florette MORAND, poésie, Mon cœur est un oiseau des îles, 1954; Biguines, 1956; Chanson pour ma savane, 1959; Tam-Tam (sans date); Feu de brousse, 1967.

Michelle LACROSIL, Sapotille et le serein d'argile, roman, 1960; Cajou, roman, 1961; Demain, Jab-Herma, roman.
Guy TIROLIEN, Balles d'or, poésie, 1961; Feuilles vivantes au matin, prose poétique, 1977.
Paul NIGER, Initiation, poésie, 1954; Les Puissants, roman, 1959; Les Grenouilles du mont Kimbo, roman, 1964.

La première série, ici présentée, réunit les auteurs et les titres suivants:

Nicolas Germain LÉONARD, poésie, Lettre sur un voyage aux Antilles et autres textes (1783). Présentation par Gwenaëlle Boucher, maître de conférence, Université des Antilles et de la Guyane.

Jules Honoré Joseph COUSSIN, Eugène de Cerceil ou les Caraïbes, roman (1824).

Présentation par Michel Hippon, professeur agrégé de lettres.

Poirié de SAINT-AURÈLE, Les Veillées du Tropique (1850) et autres textes, poésie. Présentation par Jean Laplaine, docteur ès lettres.

Jeanne de KERMADEC, Feux du soir (1964) et autres textes, poésie. Présentation par Roselle Castera, professeur de lettres.

Tous les ouvrages de la collection ont été conçus pour le plaisir de tous les lecteurs, mais aussi dans une perspective pédagogique, pour le profit des enseignants, des étudiants, des lycéens, des collégiens. C'est pourquoi chaque volume est précédé, en guise d'introduction, d'une analyse d'ensemble de l'œuvre, du système de ses significations ainsi que de sa valeur esthétique, proprement littéraire.

Roger Toumson,
professeur à l'université des Antilles et de la Guyane
directeur de la collection

AVANT-PROPOS :
POIRIÉ SAINT-AURÈLE,
UN POÈTE MILITANT ET NOSTALGIQUE

L'ascendance de Jean-Pierre Poirié dit Poirié Saint-Aurèle est presque exclusivement guadeloupéenne, puisque parents et grands-parents sont tous nés à la Guadeloupe. En remontant sa généalogie, la première mention de sa famille se vérifie en la personne de Jacques Poirié ou Poirier qui fut navigateur et négociant, pratiquant le commerce entre la métropole et les îles du Vent. Il quitte la région de Saintonge (Royan) en 1685 pour s'installer à Basse-Terre (paroisse du Mont-Carmel) où il continue ses activités commerciales. Il y meurt en 1742. Les hasards de l'alliance font rentrer deux de ses petits-fils dans le milieu très fermé des grands habitants sucriers de Bouillante, c'est la raison de leur implantation à Sainte-Rose.

Compte tenu de la position sociale qu'occupe la famille, au sommet de la hiérarchie de la société coloniale, elle est au cœur des conflits, voire des contradictions, qui agitent celle-ci. Quand éclate la Révolution de 1789, les Antilles (essentiellement la Guadeloupe, la Martinique, Tobago, Sainte-Lucie et surtout la partie occidentale de Saint-Domingue), rattachées au ministère de la Marine, connaissent le régime de l'assimilation : application aux colonies des lois et ordonnances du royaume. Mais l'absence de visibilité dans les rôles sociaux est manifeste en fonction du désordre qui règne dans les administrations d'Ancien Régime et des empiètements des colons.

Des groupes d'intérêts se dressent l'un contre l'autre. Les armateurs et commerçants métropolitains tiennent à la traite et à la centralisation, les planteurs, propriétaires d'« habitations », sont partisans de l'autonomie, avec une tendance au séparatisme qui les conduira à faire appel aux Anglais contre la France révolutionnaire. Il s'y ajoute les conflits suscités par la diversité de statut des populations et qui mettent aux prises les Grands Blancs, les Petits Blancs, les hommes de couleur libres, sorte de groupe intermédiaire actif dans la vie économique, et les esclaves dont les révoltes sont

de plus en plus fréquentes. Trois questions cruciales se posent aux révolutionnaires. Va-t-on supprimer complètement les liens de dépendance ? Accordera-t-on aux hommes de couleur libres l'égalité des droits ? Abolira-t-on l'esclavage ou tout au moins la traite ? Il se forme à Paris de véritables groupes de pression, planteurs d'un côté, cherchant l'appui d'hommes influents, la Société des amis des Noirs appuyés par des hommes politiques anti-esclavagistes (Mirabeau, l'abbé Grégoire) de l'autre.

Long développement historique pour comprendre pourquoi la famille Poirié Saint-Aurèle, fuyant la sanglante répression mise en œuvre par le commissaire Victor Hugues pour récupérer la Guadeloupe livrée aux Anglais par les Grands Colons en 1793, s'exile dans l'île anglaise d'Antigues. C'est d'ailleurs à Saint Jean d'Antigues que naît, le 22 décembre 1795, Jean-Pierre Saint-Aurèle Poirié, dit Poirié Saint-Aurèle, qui deviendra poète. La situation d'exil est déterminante dans les choix d'existence du poète, il l'accepte sur les plans émotionnel, imaginaire et symbolique comme un sort jeté par l'histoire. Après coup, à travers l'exil, il s'assimile aux émigrés de 1793 quittant la France révolutionnaire pour constituer en Belgique et en Hollande l'armée des émigrés capable de châtier la monstrueuse république. Le tribut de l'exil est le prix payé par l'exilé pour témoigner de la fidélité de son île à la royauté et à la chrétienté apostolique. Cette croyance gouverne tant l'inspiration poétique que le choix des modèles littéraires propres à être imités, en l'occurrence Chateaubriand.

Les parents reviennent s'établir à Sainte-Rose en 1802, la déclaration de naissance est faite dans la paroisse le 28 avril 1806. Saint-Aurèle, âgé de dix ans, est envoyé, avec Alphonse, son frère aîné de trois ans, au collège de Juilly à Dammartin-en-Goële. Ils y entrent en 1806. En classe de seconde, remarqué pour son talent, il est présenté à Fontanes, grand maître de l'université. Il quitte le collège après y avoir fait sa classe de philosophie en 1814. Le 29 mai 1819, il embarque au Havre sur le vaisseau *L'Aimable Eulalie* en partance pour la Guadeloupe. De retour dans son île natale, il fréquente un cercle d'amis appelé « l'Athénée » se réunissant à Basse-Terre. À côté de ses talents de poète, il occupe une place importante dans la vie publique. Au sein de sa commune, il est membre du bureau de bienfaisance, Adjoint au maire en 1847. Il joue un rôle au sein du gouvernement de l'île en remplissant la charge de conseiller colonial. Il publie plusieurs mémoires politiques et économiques: *Droit des colonies françaises à une représentation réelle*. Il est reçu dans l'ordre de la Légion d'honneur en tant que chevalier en 1847. Il s'éteint à l'âge de soixante ans, sur son habitation, le 22 février 1855.

Poirié Saint-Aurèle, comme la très grande majorité de fils des familles créoles, a dû se mettre à l'école des littératures antique et classique à travers les exercices scolaires, ce qui entraîne la mise au second plan, et parfois l'oubli délibéré, des souvenirs visuels, des chansons, des contes du pays natal. Certainement, il est un excellent helléniste, la fréquentation de la Bible enrichit et élargit son horizon intellectuel, mais sur le plan sentimental, il est coupé des sources vives et sensibles de son enfance. Il fait l'expérience du déracinement que connaissent tous les jeunes comme lui de cette époque, et bien au-delà. Car le décalage culturel, le remodelage des habitudes vécues sur le mode de l'aliénation par ceux qui séjournent en Europe ne sont pas propres au début du XIX^e siècle. Saint-John Perse, Césaire, dans leur langage respectif, ont su nous y rendre sensibles. Le drame de cette situation, c'est que, faute de parvenir à l'expressivité obtenue par ces deux grands créateurs, la plupart des écrivains antillais, surtout ceux des XVIII^e et XIX^e siècles, ne parviennent pas à exprimer leur authenticité, empêtrés qu'ils sont dans les formes d'emprunts convenus. Mal tellement grand que Baudelaire en fournit une explication dans *L'Art romantique* :

« Je me suis souvent demandé, sans pouvoir me répondre, pourquoi les créoles n'apportaient en général dans les travaux littéraires aucune originalité, aucune force de conception ou d'expression [...] De la langueur, de la gentillesse, une faculté d'imitation qu'ils partagent d'ailleurs avec les Nègres, et qui donne presque toujours au poète créole, quelle que soit sa distinction, un certain air provincial. »

Les œuvres des auteurs créoles, pour la plupart des poètes, sont prisonnières d'un redoutable dilemme : faire vivre le charme pittoresque, dépaysant de la nature et des mœurs et revendiquer un désir d'assimilation aux lettres européennes, raison de la renommée. Poirié Saint-Aurèle en est là. Tout comme, parmi les plus connus, à la fin du XVIII^e siècle, Nicolas-Germain Léonard, sait faire entendre dans *Idylles* une sincérité dans la douleur, dans l'expression de la solitude derrière l'imitation appliquée des poètes classiques latins tels Virgile mais aussi Parny (poète réunionnais du XVIII^e siècle). Justement, s'ils suscitent, aujourd'hui, la curiosité, si leur lecture continue de nous captiver, c'est que ce dilemme maintient dans l'œuvre une tension qui exalte le lyrisme quand les souvenirs d'enfance parviennent à rompre l'artifice des images conventionnelles.

Après avoir mis l'accent sur les conditions psycho-affectives et sociales dans lesquelles Poirié Saint-Aurèle trouve son inspiration,

intéressons-nous aux œuvres elles-mêmes. Il publie sa première œuvre en 1826 : *Les Veillées françaises*, distribuée en seize épisodes. Il s'agit au sens étymologique et anthropologique du mot « veillées » de revisiter la longue histoire palpitante et glorieuse de la France éternelle et chrétienne, depuis Clovis et les Francs, de manière à conjurer l'oubli. Le poète est le seul à pouvoir s'acquitter d'une telle tâche, il est génie par le pouvoir de son verbe : « orgueil de l'Univers qui t'admire et qui t'aime » ; par ce vers, il interpelle les Français dans un prologue. Il est aussi porte-parole du Nouveau Monde, capable de répercuter les échos bénéfiques de l'Ancien Monde. Dans l'épilogue du recueil, il se met en scène en tant que porte-voix :

« ... à l'ombre des palmiers [...] J'apprenais aux échos les grands noms de France ! »

En d'autres termes, la France éternelle débarrassée des prétentions mesquines et délétères de la révolution jacobine ne peut se dire universelle qu'à travers la voix du poète de Sainte-Rose.

Les Veillées se développent comme une épopée à thèse dont le motif serait le grand mouvement qui conduit au triomphe des valeurs de la chrétienté, et qui est l'œuvre des rois et des princes au grand cœur. On sent combien Poirié Saint-Aurèle s'est pénétré des pages des *Martyrs* (1809) sans jamais atteindre la force et l'enthousiasme de l'imagination épique de Chateaubriand. Ce qui lui importe, c'est de donner de l'ampleur aux entreprises humaines quand elles relèvent de l'Occident chrétien. En 1827, il publie *Le Flibustier*, long poème en trois chants dans lequel il transfigure en une véritable chanson de gestes les combats qui mettent aux prises, à partir de 1620, les Espagnols, maîtres de l'Atlantique nord, contre les Anglais alliés aux Français. Ces derniers, inspirés par Richelieu, veulent accaparer les territoires de la Couronne espagnole (île de la Tortue, Saint-Christophe, Saint-Domingue). Pour ce faire, ils enrôlent à leur service des mercenaires sans foi ni loi qui deviennent boucaniers et flibustiers. Les luttes ont pour théâtre l'océan Atlantique, mais leurs échos amplifiés par le poète résonnent dans l'univers pour signifier la nouvelle conquête politique de l'Amérique, au point de faire des flibustiers *les Romains du Nouveau monde* :

« Victoire aux Flibustiers ! Le sang des Castillans
Ruissèle en flots impurs de nos poignards brillans ;
Les Ossemens Croisés sont le sceptre des ondes,
Et le nom de Montbars la terreur des deux mondes,

Victoire aux Flibustiers ! Espagnols insensés,
Vous avez fatigué nos sabres émoussés. »

Loin de renier les Antilles, Poirié Saint-Aurèle les élève à la dignité de la patrie, il le fait dans le cadre formel d'une ode où il multiplie les apostrophes exclamatives par lesquelles sa chère île natale rivalise de splendeur avec les richesses historiques et artistiques de la France. L'ode est grandiloquente mais elle témoigne de l'exaltation passionnée et sincère de celui qui quitte un lieu paradisiaque qu'il est appelé à retrouver. Elle est publiée en 1830 dans *La Gazette officielle de la Guadeloupe*, sous le titre *Adieux à la Guadeloupe*, et fait office d'épilogue du long poème épique en trois chants *Mussambé*, nom d'un chef caraïbe, édité dans le recueil *Cyprès et palmistes* de 1833.

L'intitulé souligne la double postulation qui habite le poète et à laquelle il ne tient pas à déroger puisqu'il lui donne à la fois une densité existentielle et une profondeur historique. Le premier poème, *Les Antilles*, développe un chant épique en forme de louange à Christophe Colomb, élevé à l'échelle de Dieu avec lequel il rivalise puisque sa découverte s'assimile à un acte créateur, l'heureuse coïncidence entre les Indes rêvées et leur réalité géographique. N'oublions pas que l'œuvre poétique majeure d'Édouard Glissant, par-delà l'œuvre de Saint-John Perse, *Les Indes*, s'alimente du décalage possible entre ces deux Indes. Les Antilles enfin découvertes sont un don de Dieu aux hommes qui les ont approchées. Le lecteur, premier des visiteurs, est invité à en prendre la mesure. Il doit se rendre compte que les quatre éléments se sont combinés harmonieusement pour recréer l'humanité. La Guadeloupe est une merveille, sa géographie, sa nature (flore, faune) en témoignent.

Elle existe pour être chantée (trois hymnes lyriques sont nécessaires) et pour régénérer l'âme du poète.

Le dernier long poème du recueil, *Mussambé ou le Chef caraïbe*, précédé de *Notice sur les Caraïbes*, inspirée du père Du Tertre, lecteur de Montaigne, ne va pas jusqu'à vanter les exploits des Caraïbes mais plutôt glorifie les colons pour avoir triomphé de la duplicité, de la barbarie des sauvages. Poirié Saint-Aurèle ne franchit pas le pas accompli par son contemporain et compatriote Jules Honoré Coussin (1773-1836) dans son roman historique *Eugène de Cerceil ou les Caraïbes*.

Pour revenir à *Cyprès et palmistes*, les poèmes qui se succèdent entre *Les Antilles* et *Mussambé* sont au service de la louange, de l'admiration que méritent tous ceux (Charlotte Corday, les croisés, Napoléon Bonaparte) qui se sont dressés contre l'iniquité pour